

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AVEIZIEUX - LOIRE

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire publique en mairie, **salle des délibérations du conseil, le mardi 10 mars 2026 à 20 h 15.**

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal ;
2. Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ;
3. Compte financier Unique budgets eau, assainissement et commune ;
4. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025- budget commune ;
5. Avenant n° 1 du marché aménagement des espaces publics du centre bourg lot 3 (espaces verts) ;
6. Indemnisation des frais de mission (déplacement, hébergement, repas) des agents territoriaux ;
7. Questions diverses.

Affiché le 3 mars 2026

Sylvain DARDOULLIER, maire,



